

A UNE LETTRE, &c. 5
de moi une si méchante idée : ce qui
me suffit. Mais *ad rem*.

D'abord on commence par un men-
songe. On veut faire croire que mon
ouvrage a été refondu en Hollande, non
seulement pour le stile, mais aussi pour
la matiere, parce que je parle fort mal
à ce qu'on dit.

Cet Auteur croit peut-être me nuire
par là dans mon emploi ; si cela est,
Dieu le lui pardonne. Il suffit que ni
l'Apologiste ni moi ne devons pas nous
piquer ici d'écrire poliment. Pour moi
je suis bien content quand je puis écri-
re clairement & d'une maniere au moins
intelligible. Mon ouvrage n'a point été
refondu, & tel qu'il est, il est de ma
composition.

Si j'ai fait une fausse réflexion †
(comme je le souhaite à présent) sur ces
paroles de *M. Jaquelot. Je laisse aux Théolo-*
logiens Reformez & sur tout aux Supralapsai-
res, à faire les réflexions qu'il leur plaira
sur ce discours. Je n'en suis pas seul cou-
pable. Que ne s'exprimoit-il comme
on s'exprime à présent ? pourquoi nom-
me-t-il expressement *les Théologiens Re-*
formez, & non pas plutôt *les Théologiens*
Particularistes &c. S'il n'avoit point d'au-
tre